



Paris, le 22 juin 2011

Communiqué

Gaëlle Lenfant,

Secrétaire nationale adjointe aux droits des femmes

Parité : une convention UMP pour rien

La droite est certes championne des effets d'annonce, mais l'on attend toujours les « sanctions insupportables » voulues par M. Fillon afin de garantir la parité. A la place, le gouvernement a imposé une contre-réforme territoriale assortie d'un mode de scrutin qui, s'il est appliqué, sera une régression de la parité sans précédent.

C'est maintenant au tour de M. Copé d'avancer ses promesses. Mais, au regard des propositions, c'est surtout l'immobilisme qu'il annonce face aux inégalités actuelles. De la « convention » de l'UMP sur le sujet, on n'a retenu qu'une proposition : la mise en place d'un suppléant de sexe opposé pour les élections législatives. Mais cette mesure, qui existe déjà pour les élections cantonales, a fait la preuve de son inefficacité : 86% des élus sont des hommes.

Il est temps d'en finir avec les mesures gadgets, quand elles ne sont pas méprisantes. Les femmes sont-elles condamnées à n'être que des suppléantes ?

Il est temps de garantir une parité réelle : pour franchir une nouvelle étape dans le partage du pouvoir, les socialistes proposent de généraliser une démarche contraignante, garante de résultats, et d'étendre le principe de parité à toute la sphère publique, qu'elle soit politique, économique ou sociale.

Nous considérons que la modernisation de la vie politique ne peut faire l'économie de la parité réelle. Nous améliorerons la représentativité des assemblées parlementaires par l'introduction d'une dose de proportionnelle. Pour les élections nationales, les partis politiques qui ne respecteront pas l'objectif de parité dans le cadre des investitures verront leur dotation publique supprimée. Le cumul d'un mandat exécutif local avec un mandat parlementaire sera interdit. Nous supprimerons le conseiller territorial prévu par la contre-réforme territoriale, et annonçant de graves reculs pour la parité. Le gouvernement sera paritaire.

Dès à présent, le Parti Socialiste, travaille à consolider la parité dans ses rangs afin d'appliquer les engagements votés par les militants et militantes socialistes, et préparer les élections de 2012 : le Parti Socialiste présentera au moins 50% de femmes candidates aux élections législatives et visera l'objectif de 50% d'élues aux élections de 2012.